

Conseil Economique Social et Environnemental de la Région Lorraine

Compte-rendu succinct de la séance plénière du 24 mai 2013

Cette séance a été consacrée essentiellement à la contribution au débat sur la transition énergétique.

La séance s'est tenue en présence de Thibaut Villemin, vice-Président du Conseil Régional.

La CGT est intervenue sur le document présenté dont le slogan est « **Lorraine, terre d'énergie du futur** ».

Afin d'être plus pertinent, la CGT a fait les deux déclarations suivantes :

Déclaration du groupe CGT

1^{ère} Intervention

Au préalable, nous voudrions souligner le travail fourni par le CESEL car nous considérons que la contribution qui nous est présentée doit marquer le débat sur la transition énergétique par sa qualité et l'intérêt de ses propositions.

Un certain nombre de syndicalistes CGT Lorrains ont participé aux débats organisés par le Conseil Régional.

Ils ont considéré le calendrier trop serré, un tel débat aux enjeux si considérables aurait mérité qu'on s'y attarde davantage.

Suite à de nombreuses interventions entendues ici ou là au cours des débats, la CGT sort inquiète quant au devenir et à la qualité future de notre service public de distribution d'électricité.

Pour notre syndicat, l'énergie n'est pas un bien comme les autres, elle doit être préservée des lois du marché dans le cadre d'une maîtrise publique...

C'est pourquoi, la CGT partage totalement la proposition du CESEL de constituer un pôle public de l'énergie.

Il s'agit d'un concept fondamentalement novateur, un tel pôle doit donner le pouvoir à la société toute entière d'avoir des exigences envers toutes les entreprises productrices et fournisseuses d'énergie afin qu'elles répondent équitablement aux besoins en énergie des usagers et industriels, et cela au meilleur prix pour tous.. Cela participe pour nous d'une réorientation juste des richesses créées.

Ce pôle public de l'énergie constituera une réponse efficace aux problèmes posés par les processus actuellement à l'œuvre de privatisation et de désintégration du secteur.

Etant donnée l'importance stratégique de l'énergie qui irrigue toute activité économique, sociale et environnementale, la CGT se prononce donc pour sa maîtrise publique, celle-ci doit aller à notre avis jusqu'à l'appropriation sociale pour son contrôle. Tout cela ne pourra se faire sans la démocratisation des entreprises concernées, avec des droits accrus pour les salariés leur permettant notamment d'intervenir dans les gestions avec des critères autres que ceux de la rentabilité financière. Les usagers devront pouvoir dire aussi leur mot.

L'intervention des salariés, celle des usagers permettront la transparence dans les choix et la prise en compte des dimensions sociales et de développement durable.

Pourquoi ne pas aller demain vers de telles réformes sur les règles et politiques publiques jusqu'à l'échelon européen, un grand nombre des entreprises concernées étant en effet de dimension continentale voire mondiale.

Pour toutes ces raisons, nous soutenons sans frilosité la proposition d'avis du CESEL d'œuvrer à une convergence énergétique transfrontalière avec ceux des

pays prêts à avancer sur les bases d'une coopération énergétique renforcée, se donnant comme mission d'associer sécurisation, indépendance à long terme et prenant en compte des objectifs communs comme la réduction des gaz à effet de serre, le renforcement des politiques de recherche, le droit à l'énergie et la réduction des inégalités.

Cela peut se faire sans attendre la création d'une nécessaire « Agence Européenne de l'Energie ». Celle-ci pourrait demain concerner l'ensemble des sources d'énergies mobilisables (électricité, gaz, charbon, uranium et aussi pétrole), en favorisant les notions de groupement d'achat à long terme et de sécurité d'approvisionnement. Elle pourrait également s'emparer des questions d'interconnexion des réseaux, non pour favoriser le marché mais pour permettre un fonctionnement optimum des productions nationales.

Vous l'avez compris, la CGT soutient globalement l'avis qui nous est présenté.

Evidemment, il reste des points de débat mais, dans des délais si courts, le travail réalisé est de qualité.

Oui, pour réduire la consommation d'énergie les commerces de proximité doivent être maintenus, mais peuvent-ils l'être si dans le même temps on réduit les services publics dans les territoires ?

Oui, le développement massif du fret ferroviaire est de nature à réduire la facture énergétique, mais quid du désengagement actuel de la SNCF en la matière ?

L'énergie, chacun le sait bien, est nécessaire au développement des peuples. Un levier essentiel de ce développement est le coût de l'énergie et en particulier le tarif de l'électricité qui devient un facteur de localisation industrielle. Essentiel pour l'utilisateur, les ménages, dont le pouvoir d'achat est déjà largement handicapé, essentiel pour les entreprises qui ont besoin d'une énergie de qualité à bas coût pour produire : ce point mériterait que nous en débattions.

La situation exceptionnelle de crise systémique que nous vivons implique de repenser le modèle de développement social, économique, écologique dont nous avons besoin pour résoudre les problèmes auxquels nous devons faire face. Il nous faut maintenir des équilibres naturels bien malmenés tout en

inventant des réponses adaptées à des questions aussi essentielles que vitales que l'accès à l'eau, à une alimentation équilibrée, aux soins, à l'éducation, à la culture et donc aussi à l'énergie puisque c'est le sujet qui nous occupe aujourd'hui

L'urgence sociale et écologique, l'aspiration des peuples à la paix et au respect de leur autonomie, tout passe par une meilleure répartition des richesses. Dans cette optique le refus grandissant des politiques austéritaires comme les décisions qui se préparent contre les paradis fiscaux vont dans le bon sens.

Le développement des uns ne doit plus se faire au détriment de celui des autres. Il nous faut, sans retour en arrière, en ayant confiance dans un progrès contrôlé par l'homme, mieux conjuguer réponse aux besoins et maîtrise de notre empreinte écologique.

Dans ce paysage, les énergies et les industries qui la produisent doivent demeurer au centre de nos préoccupations.

La CGT estime que l'avis proposé et soumis à notre vote les y met, nous le voterons donc.

2^{ème} Intervention

Un récent article des Echos commençait ainsi : « l'humanité entre dans une nouvelle zone de danger au vu de l'évolution, de la concentration, du CO² dans l'atmosphère ».

Il nous faut appréhender les enjeux énergétiques dans leur complexité.

Le DNTE nécessite de rappeler que l'énergie est vitale dans tous les moments de la vie. Il faut rappeler aussi que près de trois milliards d'êtres humains sont privés de tout accès à l'énergie. Dans notre pays même, cinquième puissance mondiale, huit millions de personnes sont en situation de précarité énergétique, il faut donc loin de réfléchir en termes de décroissance poser la question de l'accès à l'énergie pour tous et identifier les besoins avant même de réfléchir aux solutions.

Il est d'autant plus nécessaire de le faire que notre planète est appelée à compter deux ou trois milliards d'hommes supplémentaires dans 150 ans et que des pays émergents qui accèdent aujourd'hui après nous à la satisfaction

d'un certain nombre de besoins vitaux ont des besoins d'énergie absolument colossaux. Faut-il les en priver après nous être gavés ?

Et pourtant, il faut réduire nos émissions de CO2 pour limiter l'impact du changement climatique et préparer la réduction du recours aux énergies fossiles.

Il n'y a pas consensus aujourd'hui sur les solutions à mettre en œuvre. La CGT plaide pour la complémentarité entre toutes les énergies. Aucune ressource ne peut à elle seule répondre aux besoins. Les énergies renouvelables et le nucléaire font partie du bouquet énergétique des prochaines décennies comme pour un temps encore, les énergies fossiles pour peu qu'on parvienne notoirement à améliorer le rendement des moteurs.

Il nous faut dans le même temps modifier nos modes de production, de consommation, notre organisation territoriale, l'isolation de nos bâtiments collectifs ou privés et réussir un transfert modal massif du fret de la route vers le fer et le fluvial.

Vu que l'énergie est aujourd'hui le premier poste de dépenses pour nombre de ménages défavorisés, il nous faut aussi réussir la lutte contre la précarité énergétique.

Tous les secteurs d'activité sont concernés par la nécessaire sobriété et efficacité énergétique.

Il faut donc sans tarder examiner le mix énergétique optimal qui doit privilégier les techniques peu ou pas émettrices de gaz à effet de serre. Aucune forme d'énergie ne peut à elle seule couvrir l'ensemble des besoins. Tant que les technologies de stockage d'électricité ne seront pas au point, à un coût abordable, l'intermittence des énergies renouvelables restera un problème majeur, cela d'autant plus que le système ne peut marcher que si à un moment T, on produit exactement la quantité d'énergie que celle qu'on consomme.

Le problème est compliqué et parfois contradictoire puisque des pays comme l'Allemagne ou le Luxembourg ont fait le choix du non nucléaire mais reconstruit de nombreuses centrales à charbon pour faire face aux sautes de vent de l'éolien ou aux ciels trop nuageux concernant le photovoltaïque.

Face à ces enjeux, la CGT se prononce pour que des sommes importantes soient rapidement mobilisées dans la recherche par exemple celle sur les batteries dédiées aux véhicules électriques.

Notre Région est concernée par de grands dossiers de recherche :

- ✓ Le projet Syndiese à Bure-Saudron de biomasse 2ème génération (pour lequel CEA et Air Liquide ont déjà budgétisé 560 millions d'€)
- ✓ Les conditions dans lesquelles on pourrait capter et utiliser le gaz de charbon en Moselle Est
- ✓ Et pourquoi pas aussi la récupération de ce que l'on appelle la chaleur fatale dans la chimie et dans l'industrie ?
- ✓ Considérant le surcoût en Lorraine de 460 000 t de pétrole par rapport à la moyenne nationale de la dépense énergétique des logements, ne serait-il pas utile - en Lorraine – d'initier un centre de recherche dans ce domaine ?

Oui, il est nécessaire de mobiliser des capitaux importants en matière de transition énergétique, on peut constater que la mise en concurrence des acteurs du secteur de l'énergie, censée faire baisser les prix, n'a pas eu l'effet escompté, bien au contraire.

A travers la loi NOME, le précédent gouvernement avait décidé d'augmenter le prix de l'électricité à un niveau suffisant pour permettre aux nouveaux entrants (POWEO et autres) de rentabiliser leurs investissements.

L'énergie est devenue aussi un objet de spéculation comme les autres. Chez nous le surcoût du développement des énergies renouvelables est payé par tous les usagers via leurs factures et l'instauration de la CSPE qui devrait connaître une hausse constante dans les années à venir.

Nous défendons bien entendu et pour toutes ces raisons la nécessité de mettre en œuvre maîtrise publique et pôle public de l'énergie comme le préconise à très juste titre le projet d'avis.

Cette maîtrise publique de la transition énergétique que nous appelons de nos vœux ne doit pas passer par le seul développement des énergies renouvelables

à un échelon décentralisé mis en œuvre comme certains l'appellent de leurs vœux par les collectivités locales.

Résonner comme cela constitue à nos yeux une fausse évidence, une assimilation trop rapide entre nouveaux moyens de productions, les ENR et décentralisation. Si par hypothèse, le modèle devait basculer vers une vision décentralisée, voire vers l'autonomie énergétique des régions, qui paierait et combien ? Alors qu'on sait qu'aujourd'hui les moyens de production sont financés de façon très centralisée au moyen d'une taxe payée par tous les usagers.

Rappelons –nous les récents débats que nous avons eu au sujet du très haut débit, nombreux étaient ceux qui parmi nous regrettaient le morcellement des opérateurs par ailleurs peu intéressés pour des raisons de rentabilité aux zones peu habitées.

Pour cette raison, la CGT reste très attachée à ce que les investissements de production ou l'organisation des réseaux relèvent d'un service public national. Quant à la péréquation tarifaire (l'utilisateur paye le même prix quel que soit son lieu d'habitation) et à l'égalité de traitement (entre les territoires), elles fixent un cadre de cohérence et de cohésion fondamentale.

A ces titres, la CGT est totalement opposée à la remise en cause de ces éléments de solidarité sociale et territoriale.

A noter, dans la discussion, le silence des représentants du mouvement environnemental. Par ailleurs, le MEDEF a souhaité que l'on développe l'énergie nucléaire et les gaz de schiste...

Renouvellement du CESEL

Le Président du CESEL confirme l'information CGT que nous avait transmise Jacky Duhaut, à savoir que le renouvellement se ferait bien en octobre.

Les décrets devraient paraître en juin mais c'est l'incertitude complète pour savoir comment la représentativité des OS sera reconnue....